



L'ATIH restitue des données hospitalières et médico-sociales pour :

- contribuer à la connaissance de l'activité des établissements sanitaires et structures médico-sociales
- enrichir les travaux de pilotage des prises en charges hospitalières et médico-sociales
- accompagner la définition et le suivi des mesures nationales de politique de santé.

## DATA ATIH : UNE OFFRE DÉCLINÉE EN 3 NIVEAUX D'USAGE

### DEs

#### Data Essentiel

Pour le grand public intéressé par l'activité hospitalière et médico-sociale

Les chiffres clés expliqués simplement, accessibles à tous, faciles à lire.

Données publiques agrégées, anonymisées et vulgarisées

🔓 Consultation libre

### DAv

#### Data Avancé

Pour les acteurs de la santé

L'analyse approfondie et des comparaisons au travers d'applications thématiques et interactives

Données de vos établissements et données publiques

🔑 Consultation par identifiant PLAGE

### DEx

#### Data Expert

Pour les statisticiens habilités

Explorer les bases nationales brutes pour produire des analyses sur mesure et créer ses propres indicateurs.

Données brutes nationales non agrégées

🔒 Consultation par accès restreint

## DEs

### Data Essentiel

## UN OPEN DATA EN SANTÉ

#### Quoi ?

Des chiffres clés, agrégés, anonymisés et compréhensibles par tous

#### Pour qui ?

Tous les utilisateurs

#### Pour quoi faire ?

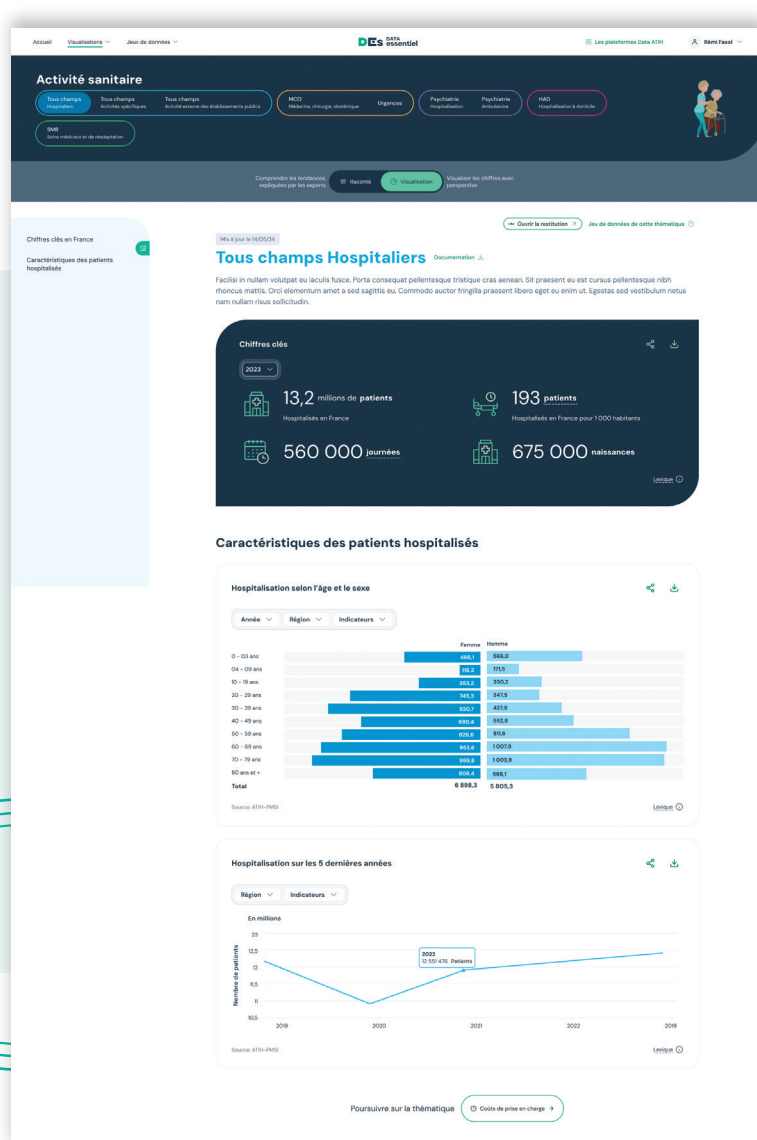
Visualiser, comprendre et réutiliser facilement les données hospitalières et médico-sociales pour conduire vos premières analyses

#### Comment ?

- Des visualisations simples via des graphiques interactifs
- Des jeux de données complémentaires téléchargeables

#### Modalités d'accès ?

Accès libre



## DES INDICATEURS DE DONNÉES AGRÉGÉES POUR LES ACTEURS DE LA SANTÉ

### Quoi ?

Des centaines d'indicateurs, utiles au pilotage et à la gestion du secteur hospitalier et médico-social et calculés à partir de données nationales.

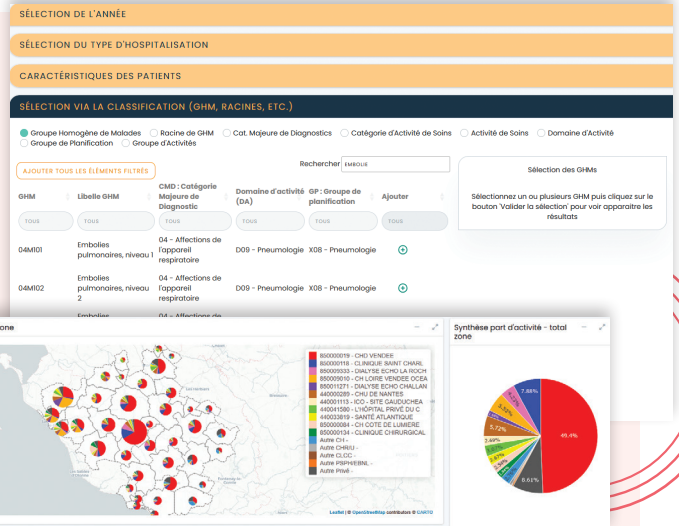
Avec une expérience modernisée, une navigation simplifiée, des restitutions enrichies et des analyses métiers plus ciblées, Data Avancé remplace ScanSanté.

### Pour qui ?

Les institutions nationales, les agences régionales de santé (ARS), les établissements de santé et structures médico-sociales, les fédérations hospitalières et médico-sociales...

### Pour quoi faire ?

- Réaliser un diagnostic territorial
- Étudier le positionnement d'un établissement
- Décrire l'activité par champ (MCO, HAD, SMR, Psychiatrie...)
- Suivre les flux de patients entre champs et territoires
- Analyser les coûts et la performance médico-économique
- Caractériser et suivre un groupement hospitalier de territoire (GHT)



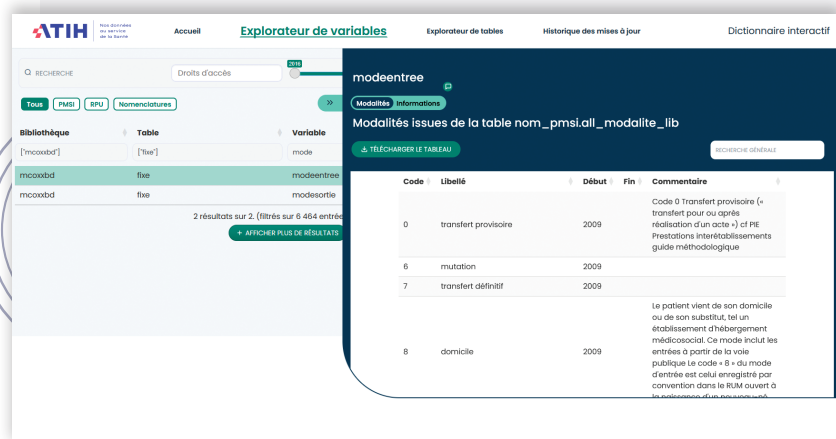
### Comment ?

Grâce à des applications thématiques et interactives de requête assisté permettant en fonction des enjeux métier, de sélectionner un périmètre précis, de croiser des indicateurs, de choisir des dimensions d'analyse.

### Modalités d'accès ?

Accessible avec un compte sur la plateforme d'accès aux services en ligne ATIH (Pasrel).

## UNE PLATEFORME EN ACCÈS RESTREINT POUR EXPLOITER LES BASES DE DONNÉES BRUTES



### Quoi ?

Des bases de données brutes nationales à exploiter à l'aide d'outils statistiques au sein d'un environnement maîtrisé.

Il s'agit de l'ancienne plateforme des données hospitalières (PDH), réunissant les différentes bases de données brutes nationales, pour conduire des analyses approfondies ou des travaux de recherche.

### Pour qui ?

Les chercheurs, les statisticiens des établissements de santé, des fédérations hospitalières, des agences nationales et des institutionnels (ex: Agences régionales de santé, directions d'administration centrale...).

### Pour quoi faire ?

- Analyser les parcours de patients intra-hospitaliers, inter-champs PMSI, pluriannuels
- Étudier la performance des établissements, maîtriser les dépenses de santé et réguler l'offre de soin
- Connaître l'activité des établissements et services médico-sociaux
- Suivre l'activité des services d'urgences grâce aux données des résumés de passage aux urgences (RPU)
- Croiser l'activité hospitalière avec les moyens humains et matériels de chaque établissement à partir des données de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE)...

### Comment ?

Un logiciel de traitement statistiques : R Studio

### Modalités d'accès ?

Une convention signée avec l'ATIH par structure avec un référent et des utilisateurs listés.

Une authentification forte par jeton d'authentification individuel et nominatif.

Accès sur autorisation CNIL ou sur décret.

## Sources des données recueillies par l'ATIH

### Alimentant Data ATIH

- **Programme de médicalisation des systèmes d'information** (PMSI) sur les champs MCO, HAD, SMR et Recueil d'informations médicalisées pour la psychiatrie (RIM-P)
- **RPU** (Résumés des passages aux urgences)
- **Enquête Achats et consommations de médicaments à l'hôpital**
- **Tableau de bord de la performance des établissements sanitaires et médico-sociaux** (TDB ESMS)
- **Services de soins infirmiers à domicile** (SSIAD)
- **Données financières** : comptes financiers (CF), décisions modificatives (DM), rapports infra-annuels (RIA), états prévisionnels des recettes et des dépenses (EPRD)
- **Études nationales de coûts** (ENC)
- **Retraitement comptable** (RTC)

Ces données sont complétées par des données issues d'autres sources (Insee, SAE produite par la Drees...)

## AUTRES PROJETS D'ÉTUDE

### Destinés aux bureaux d'étude et laboratoires de recherche

#### Quoi ?

Des données brutes nationales sur les quatre champs du PMSI : MCO, HAD, SMR et RIM-P et les bases nationales des Résumés de passages aux urgences (RPU)

#### Modalités d'accès ?

- > Conformité à la méthodologie de référence (MRO06) pour le commanditaire de l'étude ou autorisation CNIL
- > Contractualisation avec l'ATIH et le centre d'accès sécurisé aux données (CASD) offrant un environnement de travail maîtrisé bénéficiant d'un large choix de logiciels (service payant)

Pour plus d'informations :  
[www.atih.sante.fr](http://www.atih.sante.fr)



ATIH  
117, bd Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03  
Tél. : 04 37 91 33 10



Nos données  
au service  
de la Santé